

# Révision des programmes nationaux des BUT, à quoi s'attendre ?

En septembre 2021, les IUT ouvraient la première année du BUT, diplôme imposé à marche forcée aux équipes pédagogiques. Réglementairement, les programmes nationaux des LP-BUT doivent être revus au plus tard tous les cinq ans. C'est dans cette temporalité que la commission consultative nationale des IUT a amorcé sa réflexion sur le cadrage du travail des commissions pédagogiques nationales, qui leur sera transmis dans le courant du mois de mai.

Par **CAROLINE MAURIAT**,  
représentante du SNESUP-FSU à la CCN-IUT

Pour établir le cadrage du travail des commissions pédagogiques nationales (CPN), la commission consultative nationale des IUT (CCN) a missionné le groupe de travail (GT) chargé du suivi de la mise en place du BUT pour recueillir des données auprès des CPN, en lien avec les présidents des Assemblées de chefs de département. Ce GT, composé de membres volontaires de la CCN et des représentants des CPN, les a ainsi questionnés sur la prise en compte dans les programmes nationaux (PN) des problématiques liées à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS), sur les éléments de professionnalisation, la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) et l'adaptation locale.

## OUTIL DE DIAGNOSTIC

En parallèle, l'Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT) souhaite profiter de cette révision des PN pour corriger ce qui ne colle pas avec l'approche par compétences selon Tardif et « éviter que ne s'ancrent de mauvaises pratiques ». Elle a ainsi développé un outil de diagnostic qui permet, à travers un questionnaire conséquent – visé par le LabSET\* –, d'évaluer si les compétences et leurs niveaux, les composantes essentielles, les apprentissages critiques et les situations professionnelles sont conformes à cette APC. Heureusement, cet outil arrive après les premiers éléments de cadrage transmis aux CPN par la Dgesip, qui précisent que « la CCN-IUT préconise une mise à jour légère des référentiels ». En effet, les écarts des PN par rapport au cahier des charges de l'APC auraient nécessité de reprendre en profondeur les référentiels de compétences, et donc les référentiels de formation. En limitant les possibilités de modification de l'architec-

ture globale du référentiel de compétences, les répercussions sur les référentiels de formation devraient être mineures, sauf peut-être pour une ou deux spécialités au nombre trop important de compétences en première année, conduisant à un épuisement des étudiants et des équipes pédagogiques en raison du volume de situations d'évaluation et d'apprentissage (SAÉ) induit. Enfin, le volume horaire de la formation devra rester globalement inchangé, tout en intégrant un volume horaire minimal pour les ressources transversales telles que les langues, la TEDS, l'expression écrite et orale, le projet personnel et professionnel.

## PROFOND MÉPRIS

Pour l'heure, il n'y a eu que peu de discussions en CCN sur ce qui pourrait améliorer la réussite des étudiants ou alléger le travail des collègues. Par exemple, la révision du poids relatif des SAÉ et des ressources a été balayée, alors que, dans nombre de spécialités, la part des projets démotive les étudiants à s'investir dans les ressources, plus théoriques. Cela se faisant au détriment de la compréhension des différents concepts et des connaissances théoriques, de nombreux collègues ne se retrouvent pas dans ce qu'ils enseignent et évaluent. Mais, selon les membres de l'ADIUT, si les collègues ont le sentiment de « donner » le diplôme, c'est qu'ils n'évaluent pas correctement les compétences, en particulier parce qu'ils ne s'emparent pas assez du portfolio. Pour eux, sa non-mise en place est due à une non-compréhension de la part des équipes et non à un choix pédagogique ou au fait que celle-ci est chronophage. On voit bien là la volonté d'imposer des pratiques pédagogiques, à l'encontre de la liberté académique et avec un profond mépris des collègues.

L'imposition d'un tel cadre méthodologique et idéologique est une aberration pédagogique autant que scientifique. ■

*L'imposition d'un tel cadre méthodologique et idéologique est une aberration pédagogique autant que scientifique.*

\* Le Laboratoire de soutien aux synergies éducation-technologie (LabSET) est un laboratoire belge qui promeut l'APC de l'école Tardif et auquel l'ADIUT a recours pour construire le BUT.